

Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2015

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont exclusivement composés de prêts à l'habitat, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 décembre 2015, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	5 223
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	5 223

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	5 223
Autres	
Total	5 223

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	1 114
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Cautions délivrées par un établissement de crédit	4 110
Cautions délivrées par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	5 223

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	559	555	1 114
Caution délivrée par un établissement de crédit	2 563	1 546	4 110
Total	3 122	2 101	5 223

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	17	464	104	2 566
2007	34	993	252	5 827
2008	39	1 105	319	7 236
2009	42	978	427	8 578
2010	48	1 019	693	12 415
2011	67	1 885	743	15 207
2012	118	2 667	450	8 858
2013	337	5 475	659	10 661
2014	336	5 518	380	6 065
2015	76	954	84	1 248
Total	1 114	21 058	4 110	78 661

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	274	1	1 610
1	2	403	16	2 450
2	7	553	35	2 727
3	10	556	59	3 181
4	14	687	96	4 207
5	16	622	146	4 491
6	27	842	157	4 333
7	42	1 232	191	4 628
8	60	2 185	226	5 444
9	46	1 387	210	4 304
10	39	821	293	5 125
11	42	881	260	4 513
12	62	1 161	267	4 155
13	87	1 366	319	4 416
14	67	997	283	3 673
15	30	443	220	2 886
16	34	524	185	2 579
17	60	748	207	2 543
18	107	1 291	267	3 188
19	76	906	194	2 420
20	27	355	164	1 864
21	36	475	114	1 465
22	41	505	81	1 034
23	99	1 039	76	944
24	75	729	37	431
25	9	74	4	48
26	0	1	0	2
27	0	1	-	-
28	-	-	-	-
29	-	-	-	-
30	-	-	-	-
Total	1 114	21 058	4 110	78 661

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AA (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1er échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 69 007.34 euros au 31 décembre 2015.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 décembre 2015, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH a un portefeuille d'investissement classé en « Held to Maturity » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN	Libellé	Montant Nominal (Euros)
FR0010288357	OAT 3.25 25/04/2016	10 900 000
FR0010415331	OAT 3.75 25/04/2017	10 900 000
FR0010604983	OAT 4.00 25/04/2018	10 900 000
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000
	Total	87 200 000

Ce portefeuille est éligible BCE.

La valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2015 est de 99 101 595.04 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 97 537 130 euros, montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouvert dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 19 938 483.86 euros au 31 décembre 2015.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le quatrième trimestre 2015 est de 22.16%.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société, faisant l'objet, par convention, d'un écoulement linéaire sur 10 ans et le portefeuille d'investissement répliquant la convention d'écoulement.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 décembre 2015, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1% est de 1.35 M€ pour un choc de 200 bps, soit 0.64% des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 12.7% l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

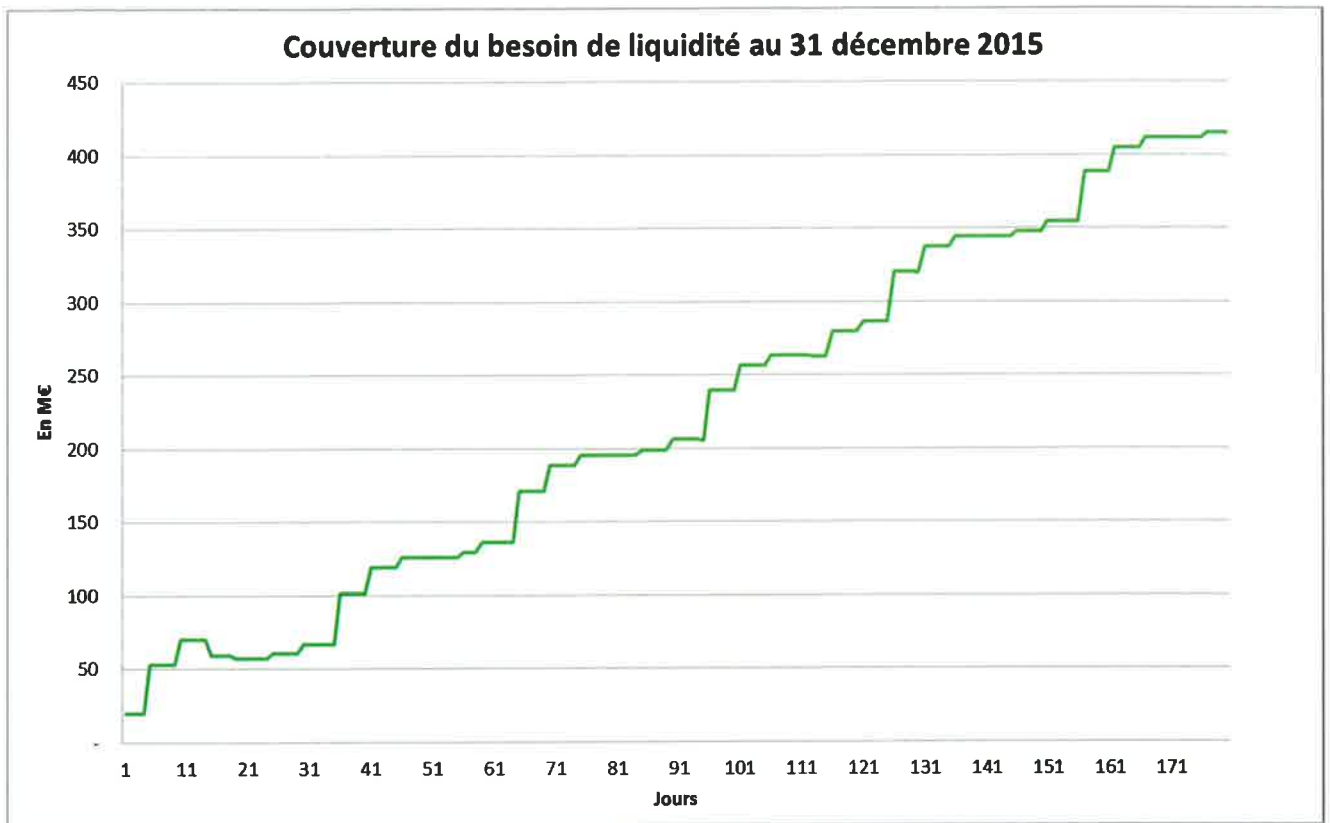
Sensibilité à un choc de taux	en M€
-2%	-0.78
2%	1.35

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 décembre 2015, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 15 février 2016,



Stéphane Magnan
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH